

	<p><b>Pour tout renseignement et envoi des engagements</b></p> <p><b>Mme GRIMAL Lorelei</b>          Responsable de la Commission Utilisation          222 Bis Le Floréal route des Charmilles          38490 AOSTE          sbtcf.grimal@gmail.com          06.13.07.06.90</p>
---	---

Cocher l'épreuve concernée :

- Epreuve ongulés Bordeaux le 24 mars 2024
- Epreuve ongulés Montrond les 28/29 septembre 2024
- Epreuve ongulés Censy les 2/3 novembre 2024

*Pour les épreuves organisées par le CFAT/DT, La RAF, et le CATE, veuillez consulter leurs calendriers sur leurs sites ou prendre contact avec le responsable de la commission utilisation. Les adhérents au SBTCF à jour de cotisation bénéficient d'une réduction.*

**Les engagements seront clos 10 jours avant la date de l'épreuve (impératif).**

Propriétaire : .....  
 Adresse: .....  
 Tél : ..... Mail .....  
 Nom du chien : .....  
 Race : .....  
 N° de LOF : .....  
 Né(e) le : ..... N° Tat/Puce : .....  
 N° de carnet de travail : ..... N° de licence propriétaire : .....  
 N° de licence conducteur (si conducteur différent du propriétaire) : .....

*Les engagements seront pris en compte dans l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Les engagements ne seront acceptés que s'ils sont lisiblement remplis, accompagnés de leur paiement. En cas d'absence à l'épreuve les engagements ne sont pas remboursés.*

**Montant des engagements :**

Pour les membres du S.B.T.C.F. à jour de cotisation, une remise de 8,00 euros est accordée par chien.

1<sup>er</sup> chien : 40 euros      2<sup>ème</sup> chien : 38 euros      3<sup>e</sup> chien : 36 euros

Chèque à l'ordre du S.B.T.C.F. à envoyer avec la feuille d'engagement à Mme GRIMAL Lorelei.

**Je déclare sincères et véritables les renseignements fournis, j'accepte de me soumettre aux règlements du SBTCF et de la SCC. Je décharge, par la présente, l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale sur moi et mon chien.**

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où j'ai signé cet engagement, atteint de maladie contagieuse et m'engage à ne pas présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'épreuve.

**Numéro membre S.B.T.C.F. :** ..... **Fait à** ..... **le** .....

Signature :

- Pour les épreuves de broussaillage sur Ongulé, prévoir un repas à partager avec les autres participants -> il n'y a pas de restauration sur place

*NB : si lors d'une épreuve un gibier est blessé ou tué par un chien, le propriétaire du parc où se déroule l'épreuve pourra demander un dédommagement qui incombe au propriétaire du chien en question.*